

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-802385

174151

Optique  Autres

Maladie  Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01421

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KETTANI MOHAMMED TAJ EDDINE

Date de naissance :

25-11-1951

Adresse :

Résidence 81 fridaoui n°3 k18.1

Route de Mekka - Casa.

Tél. :

06 66 866 83

Total des frais engagés : 458,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Youssef JOUAHRI  
Centre de Santé Jenane Eloua  
Délegation Médicale  
de Casa Hay Hasseni

Date de consultation :

24.08.2023

Nom et prénom du malade :

KETTANI Mohamed Tadjeddine

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Onychomycose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

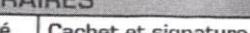
Fait à :

Le : 28/08/2023

Signature de l'adhérent(e) :

R. MUPRAS

06 SEP 2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.08. 2023	C.		G	INP : 091090506
				 Dr. Youssef JOLAHRI Service Jonané Elou Médicale

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTIQUE 301 Cité en Thalassothérapie Route de Bouksoura 99 Casablanca Oulad haddou Casablanca</i>	94/08/93	3044.80

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RAYONNEMENTS Sophia KHATTAB Biologiste Bd Yaffa (angle Bd al Qods) 1 <sup>re</sup> étage N°1 - Tél : 0520-700-500	15/08/23	B: 100 INFE: 093.03.659	154.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																	
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																	
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																	
<b>SOINS DENTAIRES</b> 	<b>Dents Traitées</b> <b>Nature des Soins</b> <b>Coefficient</b>	INP : <input type="text"/>															
<b>CŒFFICIENT DES TRAVAUX</b> <input type="text"/>																	
<b>MONTANTS DES SOINS</b> <input type="text"/>																	
<b>DEBUT D'EXECUTION</b> <input type="text"/>																	
<b>FIN D'EXECUTION</b> <input type="text"/>																	
<b>O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES</b> 	<b>DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE</b> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td style="text-align: right;">H</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;">D</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">B</td> <td></td> </tr> </table>	H		25533412	21433552	00000000	00000000	D		00000000	00000000	35533411	11433553	B		CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
		H															
		25533412	21433552														
		00000000	00000000														
		D															
		00000000	00000000														
		35533411	11433553														
		B															
<b>MONTANTS DES SOINS</b> <input type="text"/>																	
<b>DATE DU DEVIS</b> <input type="text"/>																	
<b>DATE DE L'EXECUTION</b> <input type="text"/>																	

# ORDONNANCE

Le: 24.08.2023

Dr KETTANI Nouraoui Rajabine

faire SVP :

Dosage de Transaminases.

## LABORATOIRE BIOQODS

Dr Sophia KHATTABI FILALI

Biologiste

32 Bd Yaffa (angle Bd al Qods)  
Résidence les princes , 1er étage,  
N°1 - Tél : 0520-700-500

Dr Youssef JOUAHRI  
Centre de Santé Jenane Elouz  
Délégation Médicale  
de Casa Hay Hassani



# LABORATOIRE BIOQODS D'ANALYSES MEDICALES

Bd Al Qods, Résidence les princes, Immeuble B, 1er étage, n°1 – Ain Chock – CASABLANCA  
Tél : 0520 700 500/ 0771 99 81 81 – Patente : 34003316 – IF : 45952858 – ICE : 002617849000037

INPE : 

## FACTURE N : 230001034

Casablanca le 25-08-2023

M. KETTANI Mohammed Tajeddine

Date de l'examen : 25-08-2023

Récapitulatif des analyses		
Analyse	Clé	Coefficient
Transaminases O (TGO)	B	50
Transaminases P (TGP)	B	50
Forfait traitement échantillon sanguin	E	20

Total des B: 100

TOTAL DOSSIER : 154 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent cinquante-quatre dirhams .

N°1 - Tél : 0520-700-500  
Résidence les Princes, 1er étage,  
32 Bd Yaffa (angle Bd Al Qods)  
Dr. Sophia KHATIBELI  
LABORATOIRE BIOQODS



Hématologie • Biochimie • Immunologie • Sérologie • Virologie • Parasitologie • Mycologie

**Dr. KHATTABI FILALI SOPHIA**

Pharmacienne biologiste

Page 1 / 1

**Date du prélèvement** : 25-08-2023  
**Édité le** : 31-08-2023

**M. KETTANI Mohammed Tajeddine**  
Dossier N° : **2308214**  
Prescripteur :



## BIOCHIMIE SANGUINE

### ASAT (TGO)

(Méthode IFCC Beckman Coulter)

22.3 UI/L

(<50.0)

### ALAT (GPT)

(Méthode IFCC Beckman Coulter)

8.9 UI/L

(<50.0)

# ORDONNANCE

Le: 21.08.2023

Trakettani Nouraoui Tijjemdi

30/11/80

26/2024

① CANAFLU CAN boîte de 4 (4 boîtes)

1 gel / semaine



(traitement de 04 mois)

PHARMACIE EL DRABA  
BOUCLE EL LASJAMI  
Douceur en Pharmacie  
Route Bouskoura 109, Km 11  
Drâma Oujad Hadou Casablanca

Dr Youssef JOUAHRI  
Centre de Santé Jenane Elouz  
Délégation Médicale  
de Casa Hay Hassani



LOT : 1455  
PER : 01 - 26  
P.P.V : 76 DH 20

CANAFLUCAN 150mg  
boîte de 4 gélules



AI-331

LOT : 3243  
PER : 03 - 26  
P.P.V : 76 DH 20

**CANAFLUCAN 150**  
boîte de 4 gélules



A14331

LOT : 3243  
PER : 03 - 26  
P.P.V : 76 DH 20

CANAFLUCAN 150mg  
boîte de 4 gélules



611800091646

AIA 1914

LOT : 3243  
PER : 03 - 26  
P.P.V : 76 DH 20

sable  
Maroc

CANAFLUCAN  
boîte de 4 gélules



611800091646

A14331